

Seizième année. — N° 5.438
ABONNEMENTS :
UN AN SIX MOIS 3 MOIS
Nièvre et limitr... 44.00 26.00 13.00
Autres départ... 52.00 28.00 15.00
Union postale... 82.00 43.00 22.00
TELEPHONE : 2-17 et 2-18

Régional Quotidien
Quinze centimes

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames) 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTES CHEQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

DIMANCHE
13
JANVIER 1924

POUR ANÉANTIR L'ŒUVRE DE NOS QUINZE CENT MILLE MORTS

LA FINANCE INTERNATIONALE ENTRE EN SCÈNE

Avec la réunion des Comités d'experts... l'œuvre de la Ruhr.

Comment avons-nous été amenés à courir un pareil alicia ? C'est encore un des beaux fruits du traité de Versailles.

Pour le moment, le retour au traité nous rejette dans les bras de la finance internationale.

Le traité permet à l'Allemagne de réclamer en cas de nécessité la révision de ses facultés de paiement.

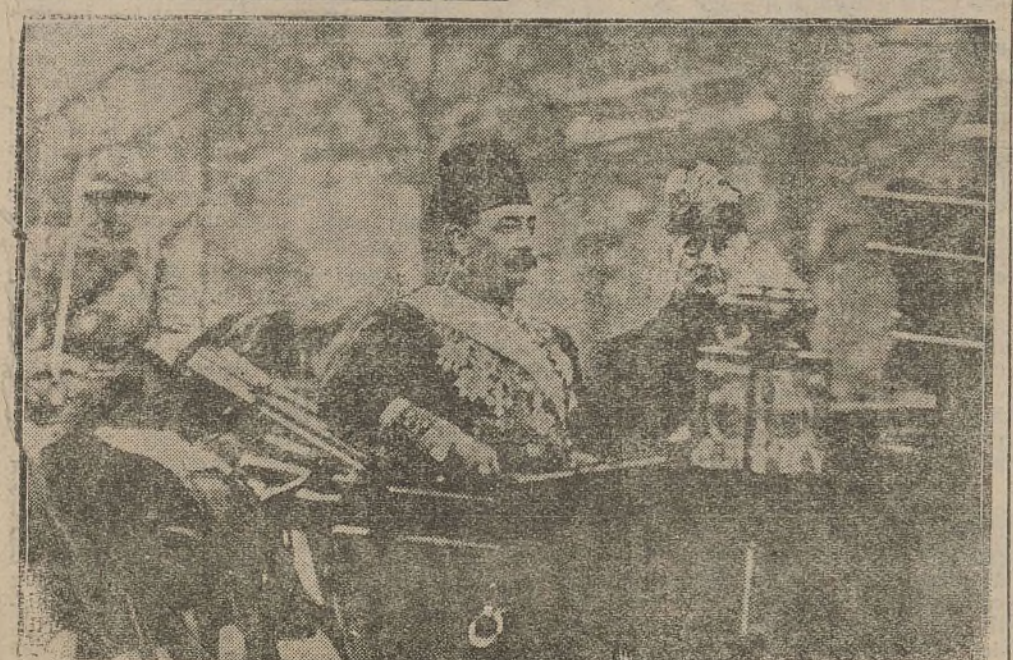
Les Anglais ont immédiatement compris le parti à tirer de la situation. Ils ont dit : « C'est le cas où jamais d'en finir avec la liquidation financière de la guerre... »

Mais la demande allemande d'enquête subsiste. Pour éviter de nouvelles surprises, le gouvernement français prend lui-même l'initiative de proposer une enquête nationale délimitée.

Une autre initiative va achever d'ouvrir les voies à la finance anglo-saxonne. Nous proposons d'inviter les Américains.

Banquiers et Banquiers
Ajoutons que les anglo-saxons sont représentés par des hommes de tout premier ordre.

M. Mac Kenna a ajouté à une situation éminente dans la Haute Banque l'autorité d'un ancien chancelier de l'Échiquier et de mandataire du gouvernement travailliste de demain.



Phot. Roi. C. Paris-Centre. Le nouveau ministre d'Égypte à Paris.

A Toulouse, des communistes font du désordre devant le Consulat d'Espagne

Ce sont, bien entendu, des étrangers

Toulouse, 12 janvier. — Cette nuit, après une conférence organisée par la jeunesse communiste Russe de Rémusat, à l'ancienne faculté des lettres, sur la question des 1.800 francs, l'occupation de la Ruhr et la condamnation par le conseil de guerre espagnol de Matheu et de Nicolau, quelques jeunes gens se sont rendus rue Saint-Rome, devant le consulat d'Espagne.

Après la bagarre entre "camarades" et "compagnons" on identifie les cadavres

Paris, 12 janvier. — On sait qu'une violente bagarre mit aux prises, hier soir, à la maison des syndicats communistes et socialistes « purs », au Libertaire, et qu'elle fit deux morts et un certain nombre de blessés.

M. Barnaud, juge d'instruction ; M. Farlaix, commissaire à la police judiciaire et M. Dupont, commissaire de police de la Porte Saint-Martin, se sont rendus ce matin à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, pour examiner les deux cadavres qui y sont exposés.

Il résulte de leurs constatations que celui des tués que l'on croyait se nommer Levesque, se nommait en réalité Pousset ; le deuxième porte bien le nom de Morin, comme on l'a annoncé, mais il ne s'agit pas du secrétaire du syndicat des plombiers.

Les poursuites contre les communistes
Paris, 12 janvier. — M. Barnaud, juge d'instruction, a interrogé cet après-midi Marcel Cachin, député, gérant de l'« Humanité », et M. Vandepitte, gérant de l'« Internationale », qui vient de cesser sa publication.

Il n'est pas facile d'identifier les coupables de la rue Grange-aux-Belles
Paris, 12 janvier. — L'enquête ouverte pour établir les responsabilités dans la sanglante bagarre qui termina la meeting organisé pour la paix hier, soir, rue Grange-aux-Belles, n'apparaît pas des plus faciles.

Une discrétion intéressée
La tâche des journalistes n'est pas même des plus facilitées par la discrétion intéressée des uns et des autres.

LA TEMPETE FAIT RAGE
Lorient, 12 janvier. — Le steamer français P.-L. 2, très éprouvé par la tempête, a perdu toutes ses embarcations et est rentré à Belle-Ile avec de graves avaries.

TOUT ESPOIR EST PERDU AU SUJET DE L'ÉQUIPAGE DU L-24
Londres, 12 janvier. — La mer démontée n'a pas permis aujourd'hui la reprise des tentatives de sauvetage du sous-marin L-24.

LE « CHEMIN DES HÉROS DU DIKMUDE »
Toulon, 12 janvier. — Après une suspension de séance en signe de deuil, le conseil municipal de Pierrefeu a voté un crédit destiné à faire placer à l'entrée de la route accidentée au centre de dirigibles une plaque de marbre portant l'inscription suivante : « Chemin des héros du Dikmude ».

UN CURIEUX PROCÈS VA SE PLAIDER EN BELGIQUE

La princesse Louise peut-elle payer en marks ses créanciers allemands ?

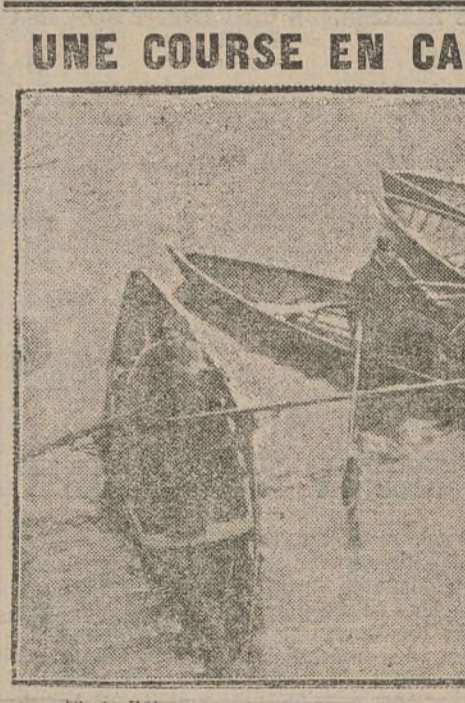
CEUX-CI S'Y REFUSENT

Bruxelles, 12 janvier. — On sait que le 22 janvier, devant la Cour d'appel de Bruxelles doit se plaider un litige existant entre la princesse Louise de Belgique et certains de ses créanciers.

De nombreux créanciers firent saisir cette fortune, prétendant qu'il était dû plus de 30 millions.

La prétention de la princesse devant la Cour d'appel est de faire décider que ses créanciers doivent être payés aux cours, c'est-à-dire que pour leurs millions de créances, ils ne doivent recevoir que quelques centaines.

UNE COURSE EN CANOT PAR DES JOCKEYS
Sur la piste inondée de l'hippodrome de Maisons-Laffitte des jockeys disputent un match de rowing



Phot. Roi. C. Paris-Centre. Sur la piste inondée de l'hippodrome de Maisons-Laffitte des jockeys disputent un match de rowing.

Un officier et un soldat blessés au cours d'une manœuvre

Dijon, 12 janvier. — Les manœuvres d'artillerie à Auxonne ont été marquées par deux graves accidents.

IL NE FAUT PAS CHASSER AU SANGLIER EN TEMPS PROIBÉ

Toulouse, 12 janvier. — Le tribunal correctionnel de Foix a rendu un jugement que les nombreux chasseurs de sangliers qui croient pouvoir se livrer à ce sport sans autorisation, ont intérêt à connaître.

IL MONTE SUR UNE CHAISE, TOMBE ET S'EMPALE

Epinal, 12 janvier. — M. Meynet, cultivateur étant monté sur une chaise, glissa, et vint s'empaier sur un des montants.

UNE EXÉCUTION CAPITALE A EU LIEU A LILLE

La tête de l'assassin Dumont est tombée hier matin

Lille, 12 janvier. — Louis Dumont, l'auteur du triple assassinat de Sully-les-Dorvov, a été exécuté ce matin à 7 h. 15, à Lille.

Cette formalité accomplie, Dumont entendit la messe avec calme et recueillement, et se confessa à l'aumônier après avoir refusé le traditionnel verre de rhum et la cigarette qu'on lui offrait.

A 7 h. 15, le couperet tomba.

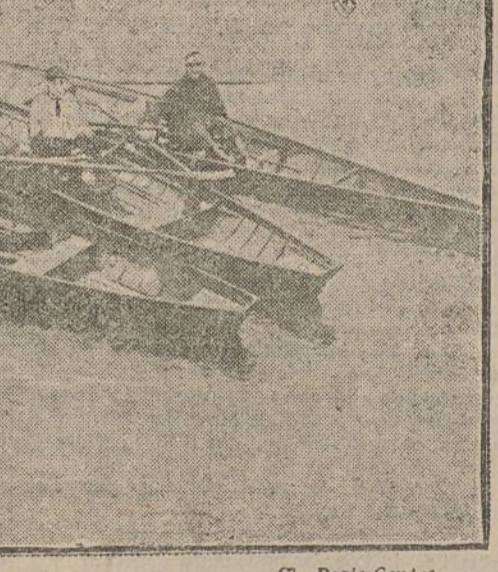
UN GARDIEN DE BUT MEURT DES SUITES D'UN COUP REÇU EN MATCH DE FOOT-BALL

Boulogne-sur-Mer, 12 janvier. — Dimanche dernier, un match de foot-ball mit aux prises les équipes de Ashford Foot-ball Club (Comté de Kent, Angleterre) et de l'Olympique Sporting Club Boulognais.

Un coup de pied au côté et dut être conduit à son domicile en voiture, à la fin de la partie. Le lendemain, un médecin diagnostiqua plusieurs côtes brisées et un écrasement partiel d'un rein, ainsi que la menace d'une perforation intestinale.

Le blessé allait cependant assez bien depuis lors et tout danger paraissait écarté lorsque son état s'aggrava subitement cet après-midi, et ce soir, le malheureux gardien de but succomba.

UNE COURSE EN CANOT PAR DES JOCKEYS
Sur la piste inondée de l'hippodrome de Maisons-Laffitte des jockeys disputent un match de rowing



Phot. Roi. C. Paris-Centre. Sur la piste inondée de l'hippodrome de Maisons-Laffitte des jockeys disputent un match de rowing.

Un officier et un soldat blessés au cours d'une manœuvre

Dijon, 12 janvier. — Les manœuvres d'artillerie à Auxonne ont été marquées par deux graves accidents.

IL NE FAUT PAS CHASSER AU SANGLIER EN TEMPS PROIBÉ

Toulouse, 12 janvier. — Le tribunal correctionnel de Foix a rendu un jugement que les nombreux chasseurs de sangliers qui croient pouvoir se livrer à ce sport sans autorisation, ont intérêt à connaître.

IL MONTE SUR UNE CHAISE, TOMBE ET S'EMPALE

Epinal, 12 janvier. — M. Meynet, cultivateur étant monté sur une chaise, glissa, et vint s'empaier sur un des montants.

On découvre sur leur lit les cadavres de deux époux qui se sont empoisonnés

Leur jeune enfant était resté trois jours sans manger

Paris, 12 janvier. — Le commissaire de police du quartier Saint-Gervais a été appelé, cette nuit, à constater le double décès des époux Taubmann, de nationalité roumaine, domiciliés 36, quai de l'Hôtel-de-Ville, et qui n'avaient pas été vus depuis mardi dernier.

Des premières constatations, il semble résulter qu'il s'agit d'un double empoisonnement. Les deux corps ont été dirigés sur l'Institut médico-légal.

Le fils des époux Taubmann, le jeune Arthur, âgé de 5 ans, est momentanément recueilli par la concierge de l'immeuble.

M. Taubmann était établi fabricant de chapeaux, 54, rue de Quincampoix. Son commerce n'était pas très prospère.

L'enquête du commissaire de police continue pour établir si possible les causes exactes de cette double mort.

La plaie d'argent
Continuant son enquête, le commissaire de police a appris que le ménage était très uni, mais que depuis quelque temps, le mari était fort affecté de la mauvaise réussite de ses affaires. Aussi pense-t-on que Taubmann désespérant de mener à bien son entreprise, dut faire boire à sa femme un breuvage empoisonné dont il goûta également.

Les deux corps ont été envoyés à l'Institut médico légal pour être autopsiés.

L'opinion des voisins
Les voisins des époux Taubmann ne veulent pas croire à un suicide :

« Ils se sont empoisonnés par erreur, c'est possible, nous a dit une amie de Mme Taubmann, mais volontairement, non. Ils aimaient trop leur enfant qui habitait comme un prince. Jamais la mère n'aurait voulu se séparer de son fils. Elle aurait plutôt empoisonné avec elle. Les affaires de Taubmann n'étaient pas brillantes, il est vrai, mais il avait touché, voici quelques jours une somme de 3.000 francs montant d'une expropriation. Avec cet argent, il aurait certainement pu faire face à des difficultés pressantes. Ou alors, continua l'amie de la morte, s'il y eut empoisonnement conscient, il faut que Taubmann ait fait absorber le poison à sa femme par force ou par surprise. Évidemment, cette mère n'aurait jamais consenti à se séparer de son fils. »



— Monsieur, c'est pour vos...
— Quel, un petit moment...
— Tiens, qu'est-ce que je lis...
— Hé !... Autrement...
— Ça va...
— Mieux attendre quelques années...
— Bravo ! sage opinion !...
— Alors, puisque vous admettez un moratoire de cinq ans à l'Allemagne...
— Hé !... Autrement...
— Ça va...
— Mieux attendre quelques années...
— Bravo ! sage opinion !...
— Alors, puisque vous admettez un moratoire de cinq ans à l'Allemagne, j'espère que pour moi, bon français, vous m'accorderiez au moins dix ans !!

Grand Concours du Temps de Noël

L'Office Météorologique a donné les indications suivantes sur le temps qu'il a fait le 12 décembre, dans la région du Centre : 1° Temps assez beau, ciel dégagé au cours de la matinée, et peu nuageux après-midi et soirée.

Mlle Christiane LE TOURNEUR, 10, rue de la Chaussée, Nevers, a remporté le premier prix du concours du Temps organisé par « Paris-Centre ». Sa réponse a été la suivante : Temps assez beau et un peu nuageux. Température maximum + 4° ; Température minimum - 1°.

Le 2° prix est attribué à M. Etienne COLAS, 1, rue Général de Lespaigne, Nevers qui a répondu comme suit : Temps, assez beau. Température maximum + 4° ; Température minimum - 1°.

Le troisième prix : une bicyclette « Rochet » (dame) est gagnée par M. Henry NOCENT, 8, rue Jules Hochet, à Fourchambault.

Cette bicyclette n'a pas attendu le nombre des années, puisque Henry Nocent est encore un écolier et un excellent veinard. Il est vrai que cette bicyclette est de dame... Une dame est toujours jeune.

Le septième prix, un chronomètre (Lip), est gagné par M. Georges Jean Monin, marchand de vins en gros, rue des Murs, à Pouilly-sur-Loire.

Le huitième prix (une montre argent Lip), est gagnée par Mme Augustine Niquet, 21 rue de Nevers, à Fourchambault.

Le neuvième prix (une montre nickel gravée Lip) est gagnée par M. Emile André, employé de banque, 127, rue Bolivar, Paris (XIX°).

Les dixième, onzième et douzième prix (une chaîne de montre (homme) plaquée or) sont gagnés par : Mme Berthe Grandjean, au Pont-Patin (Nièvre).

DERNIERE HEURE

On retrouve une nouvelle épave du « Dixmude »

Elle sera identifiée à Toulon

Marseille, 12 janvier. — Le parquet maritime de Biscarot a informé le vice-amiral Fatou, commandant des frontières maritimes du sud-est, de la découverte, par des pêcheurs de Sécazac, de débris de l'enveloppe extérieure du « Dixmude ».

LES CONDOLEANCES FRANÇAISES A L'ANGLETERRE AU SUJET DU « L-24 »

Paris, 12 janvier. — Le président de la République a adressé au roi d'Angleterre le télégramme suivant : Vivement ému par la catastrophe du sous-marin L-24, j'adresse à Votre Majesté, l'expression de ma très profonde sympathie.

LE TELEGRAMME DE M. RAIBERTI

Paris, 12 janvier. — M. Raiberti, ministre de la Marine, a adressé à l'ambassadeur de France à Londres, qui les transmettra au premier lord de l'Amirauté britannique, le télégramme suivant : Encore ému par la sympathie que votre Excellence a bien voulu témoigner à la marine française...

POUR SECOURIR LES VICTIMES DES SOVIETS

Lyon, 12 janvier. — L'initiative privée en faveur des Russes réfugiés en France a donné d'excellents résultats en 6 mois. 1.000 Russes se sont adressés au comité lyonnais d'assistance aux réfugiés russes, 28 rue de la République à Lyon.

LES ALLEMANDS CHICANENT SUR LES MOTS

Paris, 12 janvier. — Toute la discussion de ce matin à la commission d'arbitrage franco-allemand a roulé sur l'interprétation des textes relatifs aux expropriations contenues dans l'article 260 du traité de paix.

LA GREVE DES CHEMINS DE FER EST IMMINENTE EN ANGLETERRE

Londres, 12 janvier. — Une grande grève de chemins de fer est imminente en Angleterre par suite du refus du syndicat des mécaniciens d'accepter les récentes conclusions du bureau national des salaires.

LA GRECE NE DEMANDERA PAS LA REVISION DU TRAITE DE LAUSANNE

Paris, 12 janvier. — On déclare dans les milieux grecs de Paris, que la nouvelle d'après laquelle M. Venizelos songerait à réviser le traité de Lausanne est dénuée de fondement.

LA RUSSIE Telle qu'elle est

Par B. ARKORD

Les agents des Soviets, russes et étrangers, entretiennent jusque chez nous, à coups de roubles-or, une active propagande en faveur d'une reconnaissance politique officielle du gouvernement de Moscou.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 12 janvier. — Temps probable pour la région parisienne. Beau temps nuageux se couvrant en fin de journée avec pluies. Vent de sud-ouest à 9 mètres. Température stationnaire, minimum de température environ 2°.

LA PAIX N'EST PAS PROCHE

L'Allemagne camouflée veut imposer à la mission Nollet

Bruxelles, 12 janvier. — On commente beaucoup à Bruxelles le fait que le Reich, et sans que la presse allemande en ait soufflé mot jusque là, a autorisé la commission de contrôle militaire interalliée, qui dirige le général Nollet, à reprendre ses enquêtes interrompues depuis le mois de janvier 1923.

YVONNE GIRARD S'EST-ELLE SUICIDEE?

Paris, 21 janvier. — Le docteur Paul, médecin-légiste, après avoir examiné le cadavre de Yvonne Girard, à Bry-sur-Marne, a conclu au décès provoqué par une balle de revolver ayant pénétré dans le crâne.

DUMARQUE EST CONDAMNE A DIX ANS DE RECLUSION

Paris, 12 janvier. — La cour d'assises a rendu son arrêt dans l'affaire du bandit Dumarque, affaire que nous avons exposée hier.

Sir Robert Horne ne croit pas à l'avenir du parti travailliste

Washington, 12 janvier. — Sir Robert Horne, ancien chancelier de l'Echiquier, se trouve actuellement à Washington, pour affaires.

LES EMPLOYES MUNICIPAUX DE RENNES PROTESTENT

Rennes, 12 janvier. — Les employés et ouvriers municipaux de Rennes, réunis à la maison du peuple, ont voté un ordre du jour protestant véhémentement contre les projets de la municipalité à leur égard.

LES « LOUPS » CONTRE LES « PURS »

Paris, 12 janvier. — Cet après-midi, au stade de la Porte-Dorée, ont eu lieu deux matches.

HOCKEY

Au Stade Pershing, l'équipe féminine Racing Club de France (1) a battu celle du P. U. C. par 11 buts à 0.

La police assiège dans une maison un dangereux malfaiteur

On parvient à l'arrêter

Aix, 12 janvier. — A Miramas, après un siège en règle, dans une maison où il s'était réfugié, les inspecteurs de la Sûreté ont réussi à arrêter Stéphane Poussin, dangereux malfaiteur, né à Lyon en 1904, recherché par le parquet de Bourg pour vol à main armée et tentative de meurtre sur les gendarmes, et par celui de Lyon pour tentative de vol avec violence et voies de fait.

UN VOL A BORD D'UN COURRIER MARITIME

Bone, 12 janvier. — 15 colis chargés ont été dérobés dans un sac postal à bord du paquebot « Gouverneur Général Lépine ».

LA METEOROLOGIE ET L'AVIATION

Paris, 12 janvier. — Ce matin à 9 h. 45, un avion quitte Le Bourget par beau temps pour la Suisse.

ON EXPULSE NEUF SPECULATEURS

Paris, 12 janvier. — M. Maunoury, ministre de l'Intérieur, a signé ce soir, des arrêtés d'expulsion contre 9 individus de nationalité étrangère, 7 Russes et 2 Grecs, professionnels des opérations de change, qui spéculaient à la baisse du franc.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DE VICHY

Le conseil d'administration de l'Union Fraternelle a tenu samedi dernier, 5 janvier, une importante séance à l'examen de l'état des présents : MM. Labrosse, Charrel, Duval, Servant, Civel, Grouet, Marc, Cocteur, Duranton, Hébrard, Coustère, Lourdin, Froment, Bargoign, Vincent.

CHEZ LES MUTILES DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT

La section des mutiles de P. A. M. P. a tenu son assemblée générale dimanche 12 janvier, salle de l'Hôtel-de-Ville.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.



CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DE VICHY

Le conseil d'administration de l'Union Fraternelle a tenu samedi dernier, 5 janvier, une importante séance à l'examen de l'état des présents : MM. Labrosse, Charrel, Duval, Servant, Civel, Grouet, Marc, Cocteur, Duranton, Hébrard, Coustère, Lourdin, Froment, Bargoign, Vincent.

CHEZ LES MUTILES DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT

La section des mutiles de P. A. M. P. a tenu son assemblée générale dimanche 12 janvier, salle de l'Hôtel-de-Ville.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

LES COURSES

Prix de Courtelem. — 1° Toulouse, Christian ; 2° Travailleur, G. Pentecôte ; 3° Poulain, 4° 23, 24, 25.

ALLIER

VERS UNE EXPOSITION GASTRONOMIQUE ET TOURISTIQUE
Faisons pour le Bourbonnais
ce que la Fédération Morvandelle de tourisme
et "Paris-Centre" ont réalisé pour le Nivernais

Les 30, 31 janvier, 1er, 2 et 3 février, nous allons donc avoir, à Nevers, une Exposition gastronomique. D'ores et déjà, elle est assurée de remporter un beau succès.

On trouve invariablement sur toutes les tables d'hôte de France, les clients, croyez-le, n'oublient pas plus les endroits où il ont bien mangé que ceux où ils ont été mal traités.

L'opinion du président du Syndicat agricole bourbonnais

Nous avons vu aussi, M. Chambrion, qui préside le Syndicat Agricole Bourbonnais. Il nous a accueilli par les mêmes mots :

ce que pense de notre projet le président du Syndicat des hôteliers de l'Allier

M. Cagnat est directeur de l'Hôtel de Paris, à Oullins. Il est le président du Syndicat des hôteliers. Nous lui avons fait part de nos projets.

MOULINS

Contributions indirectes. — M. Bertholet, vérificateur des contributions indirectes à Chantelle, est nommé rédacteur à Clermont-Ferrand.

L'éclairage de la nature des œufs. — Trois cultivateurs de Neuvy, Coulandon et Lutz ont été l'objet d'une contravention pour n'avoir pas indiqué la nature des œufs qu'elles mettaient en vente au marché.

Pharmacie de garde. — Le service de garde sera assuré aujourd'hui dimanche par la pharmacie Desbordès, rue Gambetta.

La Chorale. — La Chorale organise un concert, offert gratuitement à ses membres honoraires, qui sera donné le jeudi 24 janvier dans la salle saint-Gilles et au cours duquel sa section symphonique se fera entendre.

Amicale des Bourguignons. — Le comité d'organisation a fixé le banquet annuel au samedi 19 janvier prochain, à 10 heures précises, au Grand Hôtel de la Dauphin, qui, pour un prix des plus raisonnables, a bien voulu composer un menu particulièrement soigné.

Le banquet sera, comme d'habitude, suivi de la messe dansante dans le salon de l'hôtel et déjà ce bal s'annonce plus brillant encore que celui de l'an dernier.

Les membres de l'Amicale trouveront des cartes d'invitations pour la soirée, rue d'Allier, chez M. Magnien, pharmacien, Desbordès, croix de France, et Galliole. Les sociétaires sont priés de leur envoyer adresser leur adhésion au banquet à M. Desserenne, rue d'Allier, avant le 20 courant.

Accident du travail. — Louis Mathé, 21 ans, journalier à la gare, demeurant rue du Rivage, est tombé sur un quai et s'est blessé à l'épaule droite.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Micard, 4, rue des Tanneurs, des cahiers de musique ; par Mme Lafont, 8, rue de Paris, un sac contenant une paire de lunettes.

Concert. — Le concert du 16 janvier prochain de la Société des fêtes offre gracieusement à ses membres honoraires, s'annonce comme une soirée de gala. Voici le programme qui vient de nous être communiqué :

Mlle D., interprète ensuite Mlle Raynald, tani et chanson Espagnole (Les Dolites) ; M. Guérin, illusionniste, présentera ses merveilleux truicks ; Mlle C., interprète à son tour les danses de la Trémouille, poète chansonnier, donnera quelques-unes de ses œuvres ; M. Deruy, danser, chantera, danses anciennes et le Menuet du Roi, par la Section d'éducation physique de l'U. P.

En deuxième partie, le comité a demandé et obtenu de Mme et M. Durafour, une seconde interprétation des Charbonniers, pièce charmante qui intéressera et amusera beaucoup les spectateurs.

Pour cette représentation, tous les membres honoraires du comité vont recevoir une invitation donnant droit à trois places gratuites. Si sans le public, l'entrée des personnes désirant assister à cette représentation, elles peuvent obtenir un droit à trois places en se faisant inscrire comme membre de cette société pour l'année en cours (cotisation annuelle 12 fr.). S'adresser à M. Delorme, rue d'Allier, ou à M. Brémillon, place de la République.

On pourra prendre ses places mardi 15 janvier, à 9 h. 30.

CHEVAGNES
PERDU région Chevalier (Allier).
UN GRAND CHIEN POLICIER BELGE, poil noir long, répondant au nom de AMI.

S'adresser à M. le Marquis de TRACY, Paroisse de Chevagnes, BONNE RÉCOMPENSE.

AVERNES
Crédit agricole. — Les agriculteurs d'Avernes et des communes limitrophes, qui désirent bénéficier des avantages du Crédit agricole, sont priés de donner leur adhésion à M. Jean Dupuis aux Petits-Rois, qui se charge de toutes les formalités pour la constitution d'une caisse locale de crédit agricole.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Arrestation. — Un vagabond, Mathurin Nollet, 35 ans, originaire de Rezé (Loire-Inférieure), a été arrêté par les gendarmes de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

UN CHEF DE MENACES DE MORT
Un jeune employé de commerce d'Yvernois, J. M. Léger, 19 ans, demeurant rue Paul Corne à Jedis, porté plainte contre Maurice Mansé qui, devant témoins lui a adressé des menaces de mort.

LA Gendarmerie de Moulins enquête.

LA VILLE CUISINE FRANÇAISE EST COMPOSEE DE TOUTES LES RECETTES PROVINGIALES, QUIL FAUT GOUTER SUR PLACE. LA OULON TROUVE LES PRODUITS QUI LES COMPOSENT.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

OFFICE DEPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION

Nous avons dit qu'un arrêté du préfet de l'Allier convoque pour dimanche 30 mars, les différents collèges électoraux qui doivent prendre part à l'élection des membres du conseil d'administration de l'office départemental des pupilles de la Nation.

Ces collèges sont les suivants :
Collèges 1 et 3 élus chacun un représentant : instituteurs et institutrices publics, et privés.

Collège n° 2 élus deux représentants dont une femme : membres de l'enseignement professionnel, industriel, agricole ou commercial.

Collège n° 4 élus trois représentants dont une femme : membres des associations professionnelles des producteurs et consommateurs.

Collège n° 5 élus deux représentants dont une femme : associations et syndicats agricoles du département.

Collège n° 6 élus trois représentants dont une femme : cette dernière étant élue par les deux collèges : groupements des sociétés coopératives ouvrières de production et de consommation.

Collèges 7 et 8 élus deux représentants dont une femme : directeurs et directrices d'établissements de bienfaisance privés.

Collège n° 9 élus neuf représentants dont trois femmes : associations philanthropiques, laïques ou religieuses, syndicats ou associations professionnelles, légalement constitués et justifiés, qui pourvoient effectivement à la garde de l'enfance ou à l'éducation des orphelins de la guerre.

Collège n° 10 élus trois représentants : sociétés de secours mutuels.

Collège n° 11 élus neuf représentants dont trois femmes : associations et sections départementales d'associations régulièrement organisées de mutilés, réformés de guerre, veuves de guerre et de combattants morts pour la Patrie.

MONTLUCON

Arrestations. — Les gendarmes d'Huriot ont arrêté au bourg de cette commune, Maurice Cardet, 51 ans, n'ayant aucune ressource ni carnet anthropométrique. Il a été conduit au parquet.

Jules Gallais, 58 ans, ouvrier marchand-ferrant, sans domicile ni résidence fixes, qu'il n'a pas travaillé depuis le 11 décembre dernier et qui, depuis, vit de mendicité, a été arrêté près des Escourroux, commune de Theneuille, avenue de Bondage et défaut de carnet anthropométrique.

Impôt sur la chicorée. — De même que les marchands de gros, les détaillants ne peuvent se livrer à leurs opérations qu'à la condition d'en faire la déclaration au bureau de la régie, cinq jours à l'avance, et de se soumettre aux visites et vérifications du service art. 4 de la loi du 4 septembre 1921 et art. 18 du décret du 21 novembre 1923 ; les commerçants qui se livrent à la vente au détail de la chicorée et qui n'ont pas fait leur déclaration de profession, devront immédiatement régulariser leur situation.

Cette déclaration sera reçue pour Montluçon et Lavaux-Sainte-Anne, à Montluçon, 47, boulevard Carnot.

Accidents du travail. — Henri Peyrat, 30 ans, manoeuvre au P.-O., rue de la Mauge.

Louis Boudier, 32 ans, serrurier, chez Charlier, place Jean Dormoy ; hernie inguinale.

Trouvailles. — Un parapluie a été trouvé sur la voie publique, par Mme veuve Chéry, 53, avenue de la République.

Un chien portant un collier avec nom M. Bellot, de la Verne, s'est réfugié chez M. Wetz, à Terre-Neuve.

Un chapelet a été trouvé par M. Robert Lacombe, rue des Claquefortiers.

Trouvaille. — Un troussin en trousseau de clefs, par M. Philppon, 50, rue de Limoges.

Etat civil : Naissances. — Suzanne Walby, 18, rue de Moulins ; Marie-Antonette Alibert, 18, rue de Moulins.

Décès. — Pierre Tournet, 66 ans, rue Pierre-Leroux ; Noémie Chiroux, 71 ans, rue Eugène Delacroix.

CHER

BOURGES

Le maintien à Bourges de la 8e région

M. Laudier, député-maire de Bourges, a reçu du ministre de la Guerre la lettre suivante :

« Monsieur le député et cher collègue. « Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le maintien à Bourges du siège de la 8e région de corps d'armée. J'ai l'honneur de vous confirmer que le siège de la 8e région de corps d'armée est maintenu à Bourges jusqu'à décision à intervenir du Parlement en ce qui concerne l'organisation générale de l'armée. « Par ailleurs, les modifications apportées aux limites des régions par le décret du 22 ou 23 entrèrent en vigueur au moment des regroupements prévus par l'article 129 de la loi de finances. Ces modifications imposées pour les raisons même invoquées dans le rapport liminaire adressé au président de la République, sont indépendantes de la fixation des chefs-lieux de région de corps d'armée au sujet desquels le maintien de la situation actuelle correspond aux vœux du Parlement. « Veuillez agréer, etc. « Pour le ministre et par autorisation : Le Conseiller d'Etat, directeur du Cabinet civil, « Signé : LEBRAND. »

CHAMBRE DE COMMERCE

Remboursement de l'avance faite à la compagnie des tramways : La ville, qui était caution de cette avance vient de la rembourser. En conséquence, elle est prêtée pour se présenter à la Chambre de Commerce à partir de lundi prochain muni des reçus qui lui ont été délivrés et le montant du prêt lui sera versé immédiatement.

Orphelin de la Prévoynette. — L'orphelin de la Prévoynette de Chér, à l'occasion de son 35e anniversaire, offrira une soirée musicale et dansante sur invitations.

Cette soirée aura lieu le samedi 19 janvier, à 20 h. 30 précises, au Palmarium-Seraucourt. Les fêtes données par notre vieil Orphelin ont toujours été appréciées par nos concitoyens. L'entrain et le goût artistique qui a présidé à leur élaboration, que par les éléments qui ont participé aux œuvres produites.

Syndicat mixte de l'aiguille. — Une permanence est ouverte impasse Boulan, pour les patronnes et les ouvrières pour placements et renseignements professionnels. La permanence a lieu le mardi et jeudi de chaque semaine, de 13 à 19 heures.

Les temps. — Température la plus basse de la nuit 1° 2 ; du jour 12° ; hauteur barométrique 768.

Prévisions : une nouvelle dépression abordera l'ouest de la France, retour prochain au mauvais temps.

Etat civil : Naissance. — Edith Michaud, rue du Prinal.

Publications de mariages. — Paul Dernasant, boulangier ; et Marie Bernagou, la Chapelle d'Angillon ; René Perrier, dessinateur, et Ida Galois ; Amédée Boleau, ajusteur, et André Renaud ; Germaine Sully, manœuvre, à Saint-Florent et Juliette Danchoad ; Paul Chagnaud, à Strasbourg, et Marie Henry ; Roger Laval, tourneur, et Marie Robin, couturière ; Maurice Plasson, tailleur et Fernand Patriot, à Choussat (Drome) ; Roger Job, journaliste, et Berthe Guérin, à Pierre Legendr, hôtelier, à Suzanne Basset ; André Hurtaud, sergent au 511 et Mathilde Villongit, à Pierre-Éloi (Loir-et-Cher).

Décès. — Françoise Baraguet, veuve Delaunay, 69 ans, à Fallegard ; 64 ans, à Buzys ; veuve Joly, 67 ans, rue Coursillon, 33 ; Louis Garnier, veuve Bigel, 82 ans, rue Nicolas-Leblanc, 10 ; Joseph Chastel, 70 ans, enclous des Bénédicins ; Jeanne Rivier, veuve Bernardin, 78 ans, enclous des Bénédicins.

NEVERS

POUR EVITER LES ACCIDENTS

Il faut décaler, les jours de foire le trottoir de la rue de Mouësse

Nous faisons l'écho de plaintes répétées émanant des habitants du quartier de Mouësse, nous signalons aux autorités compétentes, les graves inconvénients que présente le stationnement, les jours de foire, des nombreux véhicules appartenant aux habitants du marché nivernais.

Le deuxième samedi de chaque mois — nous pourrions même dire tous les samedis — le trottoir de la rue de Mouësse, à droite en venant du centre de la ville, est totalement impraticable aux piétons.

Rangées les unes contre les autres, ces voitures obstruent tout passage sur le large acrotère. Elles obligent les passants à circuler au milieu de la chaussée, ce qui n'est pas pour éviter les accidents.

Un peu d'ordre pour le stationnement, un passage pour les piétons et chacun sera satisfait.

DESINFECTONS APRES LES INONDATIONS

Conformément aux instructions ministérielles, le service d'hygiène de la Nièvre invite les personnes dont le logement a été inondé, à y procéder à une désinfection rigoureuse. Le sol est en terre battue, l'arroseur au lait de chaux.

S'il s'agit de parquets ou carrelages, faire un lavage à grande eau, additionnée d'eau de javel ou de crésolyle sodique. Les murs devront être blanchis au lait de chaux, les papiers peints remplacés.

Les objets de literie de peu de valeur devront être brûlés, les autres, nettoyés et désinfectés. Il sera prudent de faire bouillir, avant consommation l'eau des fontaines et des sources. Un nettoyage des puils et citernes qui ont pu être contaminés est indispensable. Il sera bon de désinfecter au permanganate de chaux.

Il est prudent de s'abstenir de consommer des légumes crus, et, en général, de toute denrée alimentaire qui a pu être souillée.

FILMS DE PROPAGANDE ANTI-TUBERCULOSE

Le dispensaire de l'hygiène sociale de la Nièvre a l'intention de faire passer sous les yeux du public une série de films très intéressants ayant pour sujet la tuberculose pulmonaire et la lutte anti-tuberculeuse.

MM. directeurs de cinémas de la Nièvre qui voudront bien coopérer à cette œuvre de défense sociale sont priés de se faire connaître et d'envoyer leur adhésion à M. l'inspecteur départemental de l'Assistance publique, 24, rue de la Préfecture, à Nevers.

Contravention. — Procès-verbal a été dressé contre Mmè Vannier, 22, rue de la Banque, pour avoir laissé divaguer un chien hargneux.

Pharmacie de garde. — Aujourd'hui dimanche, la pharmacie Massenet, 9, rue Saint-Etienne, restera ouverte au public.

Mauvaises plaisances. — Dans la nuit du 11 au 12 janvier courant, des jeunes gens inconnus ont brisé le sonnet de la clinique de M. Bouillet, 9, rue de la Chaussée. Une enquête est ouverte.

Plainte. — Plainte pour soustraction frauduleuse d'une somme de 6.000 francs a été déposée par M. Georges Roché, charretier, 4, rue Jean-Lourens contre son ami en fuite. Une information est ouverte.

Débit de vin. — Des tas de cendre sont déposés pendant la nuit sur la voie Châtelet et dans les bas de la rue des Jacobins par des inconnus. Une surveillance spéciale sera exercée et les auteurs seront poursuivis conformément aux arrêtés municipaux.

Trouvailles. — Réclamer à : M. Descharrières, 2, faubourg de Paris, un chien loué ; Mme Collard, concierge à l'hôtel de M. Général Sollier, un pigeon ; M. Alexandre, 12, place Carnot, une paire de gants d'enfant ; M. Chauveau, 8 bis rue de la Chaussée, une fourrure pour fillette ; M. Wembrem, 20, rue du Midi, un trousseau de clés ; M. Renard, avenue du Stand des batailles entrainés par la demure d'un...

Un tombereau versé. — Hier, 17 h. 20, un tombereau appartenant à M. Hippolyte de Coulanges, chargé de cailloux suivait la rue du Commerce. En face de la rue des Merciers, et par suite d'une rupture d'attelage le tombereau bascula lourdement, renversant son chargement sur la chaussée.

Malgré la circulation intense, à cette heure, du Commerce, un jour de foire, il n'y eut pas d'accident.

Pour le cheval des Petites Sœurs. — Nous avons reçu : Anonyme, de La Machine 10 00 ; un trio de Varennes-les-Nevers, 10 00 ; Un anonyme, de Menoucoure, 5 00 ; Les trois petits frères Thénard, de Bligny-Saint-Firmin 15 00 ; Anonyme, de Cergy-la-Tour 20 00 ; Anonyme, de la Nièvre, 2 00 ; Dornois, de 5 00 ; Anonyme, de Saint-Sauveur 5 00 ; Yvonne et André, à Châtillon-en-Bazois 10 00 ; M. Chappé, rue Jeanne-d'Arc, à Nevers 10 00 ; Anonyme, de Nevers 10 00 ; Anonyme, de Mesves-sur-Loire 12 00 ; Total 114 00 ; Total des listes précédentes 1.559 00 ; Total général 1.673 00

Etat civil : Décès. — Marguerite Boudot, rue du Puits-du-Bourg, 8.

Décès. — Marie-Rose Renaud, 91 ans, veuve de Jean Mathé, quai de Méline ; Louis Hourcy, 66 ans, employé au journal Paris-Centre, rue du Chemin-de-Per 3 ; François Thomas, 53 ans, rue Lafayette, 35.

CHATEAU-CHINON
Accident. — Le 10 janvier M. Rateau, fermier aux Garçouillais, commune de Château-Chinon-Ville, se trouvait en voiture sur la route d'Arville, au pont de Gharant. Un domestique lui avait tenu une vache en laisse, une autre marchant en liberté. M. Boyer, industriel à Autun, se rendant à Château-Chinon en automobile, croisa la voiture. Au passage de M. Boyer, la vache non attachée fit un écart du côté de l'autre qui la heurta, tout en subissant quelques dommages, que M. Crosnier, gargariste réparera aux frais de M. Rateau.

CLAMECY
En correctionnelle. — Une erreur s'est glisée dans notre compte rendu d'hier. Les frères Coignet ont été condamnés à 3 ans de prison ; 15 jours de prison pour coups, bribe de justice et port d'arme prohibée ; Abel et Robert à 16 francs d'amende pour coups réciproques. A chacun des trois 5 francs d'amende pour ivresse.

BOUHY
Trouvaille. — M. Billaut, marchand de bestiaux à Entrains-sur-Nohain, a trouvé sur son parcours d'Entrains à Bouhy deux barres de fer d'acier, il s'y adressa à M. Coignet, que ces barres sont déposées chez M. Coignet, ancienne maison Vée, à Bouhy, où elles sont à la disposition de leur propriétaire.

BRINON-SUR-AYVROU
Acte de probité. — M. Phéolux ayant trouvé un portefeuille contenant une petite somme et divers papiers divers et sérieux, s'est empressé de le déposer à la mairie, où son propriétaire, M. Pellatiaux, facteur, est venu le réclamer.

CHOUGNY
Accident. — En bouchant une haie, François Moneau, 20 ans, s'est cassé assez gravement avec une épine la corne de l'œil.

Les soins lui furent immédiatement donnés par le docteur Perrin, de Châtillon-en-Bazois.

ALLUY
Mort de congestion. — Sur un chemin, près du bourg d'Alluy, on a découvert le cadavre du charretier Jacques Billacaud, 72 ans, demeurant à La Chaume, commune d'Alluy. Il avait succombé à une congestion.

Nièvreries

Nevers devient une ville moderne. Je n'en veux pour preuve que la disparition progressive des coiffeurs, ou plutôt de leur boutique. Mais, par contre, notre chef-lieu a vu surgir des lavabos, des salons de coiffure...

Et même un Toilet-Club... Je ne désespère pas de voir quelque jour un hair-dresser.

Les coiffeurs ont ainsi un gros avantage sur les autres boutiquiers. Un pionnaire ne peut avoir qu'une pharmacie et un épicer qu'une épicerie. Les coiffeurs ont un choix merveilleux.

Et, plus leur boutique est moderne, plus le nom de leur boutique manque de simplicité et, d'ailleurs, de poésie.

Lavabo implique, à mon sens, une idée de lavabos, et les lavabos, une idée de... n'insistons pas !

Quant au Toilet-Club, on peut se demander quel rapport peut exister entre un Toilet et un rasage, un Club et un shampooing.

Je le dis tout net, si j'avais à ouvrir une boutique de coiffure, je ne me servirais point de ce terme périmé : « coiffeur », mais je choisirais quelque enseigne à l'allure bien française.

Que d'articles vous en dites-ci : Au balnearum diligent ! A la rasade immédiate ! Au bon barbillon nivernais... ?

Il est vrai que le mot « barbillon » est plus désuet encore. Les derniers barbillons se sont réfugiés à Séville.

Et si vous voulez parler, on ne sait d'allures pas pourquoi, on n'en trouve qu'à Séville.

SECOURS MUTUELS. — L'assemblée générale de la société des secours mutuels s'est tenue dimanche 6 janvier, à 14 h. 30, salle Tartrai, sous la présidence de M. Margary, président.

En ouvrant la séance, le président, au nom du bureau, souhaite la bienvenue aux nombreux sociétaires ayant fait honneur à leur convocation et rend un hommage ému à la mémoire de MM. Bonnin, ancien président, Barbier et Dumais, décédés dans le courant de l'année 1923. Puis il donne la parole au secrétaire qui procède aussitôt à l'appel des membres participants.

903 sociétaires sont présents. Plusieurs se sont fait excuser, d'autres sont absents sans excuses et sont à l'attente de deux francs, qu'ils devront verser au commissaire, en même temps que leur cotisation du mois courant.

23 nouveaux sociétaires sont présentés par le secrétaire et sont admis par l'assemblée sans observations.

Lecture est faite des procès-verbaux qui sont approuvés à l'unanimité.

M. Boillard, trésorier, rend compte de l'état financier au 31 décembre 1923, qui est le suivant : dépenses, 3.320 fr. 55 ; recettes, 4.092 fr. 45 ; excédent de recettes, 571 fr. 45.

Arrêtation. — Alexandre Vavard 21 ans, fait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé par le juge d'instruction de Chalon-sur-Saône. Il a été arrêté sur la ligne de chemin de fer du P.-L.-M., à la Corcelle, commune de Champenot. Il a vu qu'il le 15 décembre, il avait dérobé 2 dons de 1.000 francs de la Défense Nationale, à Chalon-sur-Saône.

Il va être transféré de Decize à la maison d'arrêt de Nevers.

FOURCHAUBAUT
Etat-civil : Naissance. — Suzanne Toucheboeuf.

Décès. — Marie Donis, épouse de Jean Millod, 26, rue de Soulangy ; Claude Cassard, rue du Quatre-Septembre, 25 ; Camille Graillot, 10, quai de la Loire.

Publication de mariage. — Pierre Dollet et Joséphine Joly.

LA MACHINE
Contravention. — Procès-verbal a été dressé à l'ouvrier polonais Alexandre Grabinski pour ivresse publique.

SAINT-LEGER-DES-VIGNES
ACCIDENT MORTEL
M. Pierre Vallet, 64 ans, est mort accidentellement à l'exploitation kaolinique de M. Robin, à Saint-Léger-des-Vignes.

M. Vallet, précédant à un travail de boisier, dans une galerie, lorsqu'un gros bloc de rocher se détachant lui brisa la colonne vertébrale. La mort a été instantanée.

MARZY
Incendie. — Un incendie, dont les causes sont restées inconnues, a entraîné une meule de foin appartenant à M. Magny, près de la ferme des Indrins, qu'il possédait à Marzy.

M. Magny estime sa perte à environ 4.000 francs couverts par l'assurance.

MONTEUILLEON
Légion d'honneur. — M. le docteur André Pougat a été nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire.

MORACHES
Accident. — Dernièrement, M. Phéolux, négociant en bestiaux, se rendant à la foire de Corigny en voiture automobile, traversait lentement le bourg de Moraches, lorsque tout à coup un porc, appartenant à M. Chérot, vint se jeter dans la voiture, lui faisant décrire une large embardée.

M. Phéolux put stopper immédiatement, tandis que l'animal se débattait sous le véhicule. La direction de la voiture fut quelque peu endommagée. Quant au porc, il paya son aventure par quelques blessures.

SAINTE-SAUVEGE
Etat civil : Décès. — Jeanne Fleury, épouse Petit, 34 ans, aux Eaux-de-Brune ; docteur Jules Bondu, 70 ans ; Mathieu Graillot, 77 ans, à Pouzy ; Jean Bondu, 2 mois.

Vol. — Dans la nuit du 10 au 11 janvier, il a été volé au préjudice de M. Lejanel, préparateur à Sainte-Marie, deux jambons renfermés dans un saladier.

Ce saladier était dans la cave de M. Lejanel, au dessous de sa maison. L'auteur du vol est inconnu. Une enquête est ouverte.

SERMOISE
Vol de bicyclette. — M. Tournefort, charron à Sermoise, est l'imprudent, d'avoir abandonné quelques instants son vélo au Bois des Puces, près de la Motte-aux-Écus, canton de Gannay. Lorsqu'il revint le chercher, elle avait disparu.

VERNEUIL
Découverte d'un cadavre. — On a découvert dans la cour de son domicile, à Saint-Gervais commune de Verneuil, le cadavre de M. Jean Vincent, 63 ans, célibataire. La mort paraît avoir été subite et due à une cause naturelle.

NOS CORRESPONDANTS DE LA NIEVRE recevront incessamment par les soins de PARIS-CENTRE des affiches de la Fédération Morvandelle de Tourisme.

Is voudront bien les faire placer sur leurs meilleurs endroits et faire figurer leurs frais sur leur relevé de fin de mois.

YONNE

Etat civil : Naissance. — Jeanine Potard.

Décès. — Elisa Bergery, 58 ans, épouse Berst ; Yvonne Rouquayrol, 8 mois ; Ernest Micheau, 51 ans, receveur municipal.

SENS-SUR-YONNE
Nomination ecclésiastique. — Par décision de Mgr l'archevêque de Sens, M. l'abbé Léon Landry, curé de Sainte-Eglise, de Tonnerre, est nommé aumônier de l'Institution Jeanne d'Arc à Sens, en remplacement de M. le chanoine Pierre Prieux, décédé. Il est nommé en même temps maître de chapelle de la métropole en remplacement de M. l'abbé Corberon, démissionnaire pour raison de santé.

LINDRY
Disparition. — M. Vilfranc Gonin, 73 ans, a disparu de son domicile depuis le 3 décembre, au hameau des Marais. On craint que ce vieillard, atteint d'amaïose cérébrale, ne soit mort de faim et de froid dans un des bois d'alentours.

IL N'EST PAS POSSIBLE DE MANGER SANS BOIRE : NOS VINS DOIVENT NOUS AIDER A GOUTER LES PRODUITS DE CHEZ NOUS.

PUY-DE-DOME

A Thiers, un incendie détruit un immeuble

Il y a pour 300.000 francs de dégâts

Clermont, 12 janvier (de notre correspondant particulier, par téléphone). — Vers 4 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans un immeuble appartenant à MM. Savet frères, négociants chiffonniers en gros, demeurant impasse Dubroul, au Montiers à Thiers. L'alarme a été donnée par M. Planat, voisin, qui le premier aperçut les flammes sortant du premier étage et provenant d'une salle où l'on déposait les plumes tristes. Malgré la promptitude des secours, il fut impossible de sauver quoi que ce soit de l'immeuble incendié

Avis mortuaires

Vous êtes prie d'assister au Convoi, Service et Entierement de Monsieur Louis HORDEY... Monsieur Simon AUROUSSEAU... Monsieur Félix-Ernest COCHAUX... Madame Veuve BAUDIÈRE... Madame Veuve DUTRAY... Spectacles & Concerts

"Paris-Centre" à Paris

Désormais PARIS-CENTRE est en vente à Paris dans les kiosques suivants : Rue de Dunkerque, 25, en face la gare du Nord... Boulevard Denain, 7, station autobus... Boulevard Denain, 1, coin du boulevard Magenta...

Primes de "PARIS CENTRE"

Chansons Mimes, Rondes Chantees, Vacances Enfantsines, Petite Propriete, UN DOMAINE DU RIO GAILLARD... Contenance 10 h. 80, tout en prés...

Etude de M° BOUQUILLARD

A vendre à l'amiable GRAND IMMEUBLE A Nevers, rue Charles-Roy, n° 10, 12, 14, comprenant 2 maisons d'habitation, bâtiments industriels, écuries, remises, cour et jardins...

Etude de M° BOUQUILLARD

A VENDRE A L'AMIABLE UNE MAISON A Nevers, l'angle de la rue de la Poissonnerie (n° 20 et 22) et de Pont-Creux...

Etude de M° GUILLERAND

A VENDRE par adjudication Le dimanche 20 janvier, à 2 heures, à Beaumont-la-Ferrière...

A VENDRE

En bloc ou en détail A Nevers, sur rue de première importance, 1° BEL IMMEUBLE à deux étages couvrant 400 mq. environ...

COMPTOIRS FOUCAULT & AGENCES NOEL

REUNIS Société Anonyme au Capital de 2.000.000 fr. Siège : PARIS, 5, rue de Maubeuve AGENCES : PARIS, BANLIEUE, PROVINCE

Tabac Buvette, centre gde ville

Tabac Buvette, centre gde ville, Bail 12 ans, loyer 1.100. Gd local, beaux bénéf. Prix 170.000 fr. à débattre... BOULANGERIE PATISSERIE à St-Pierre-le-Moûtier...

Services et Messes

Un service anniversaire sera célébré le Lundi 14 Janvier, en l'église de Saint-Benoit-d'Azy... Madame Claude BAILLARD De la part de sa famille.

Remerciements

Madame veuve Monacq, Madame Veuve Mareau, Mlle Marie Daguin et toute la famille remercient très sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Auguste DAGUIN...

LA REVUE DE FRANCE

La Revue de France paraitra en 1924 : Les nouvelles lettres à Française, par Marcel Prévost... Le Diable du cœur, roman par André Rivore...

Officiers Ministériels

Etude de M° PRIEURÉ notaire à Saint-Saulge (Nièvre) A vendre à l'amiable PETITE PROPRIÉTÉ située à Greuil, commune d'Aunay-en-Bazois...

Etude de M° BUSSION

A vendre à l'amiable UNE VASTE MAISON sise à Decize, rue des Pépites, comprenant 12 pièces, jardin anglais, grand garage et dépendances...

Etude de M° DEBORD

A affermer à métrage pour le 1er mai 1924 UNE PROPRIÉTÉ sise à la Buffière, commune de Sully-le-Tour...

Etude de M° BUSSION

Sis au bourg de Poussoux A 1 k. 500 de la gare de Sully-le-Tour, de la gare de Coulanges-sur-Yonne, comprenant : Maison de maître avec jardin potager...

Etude de M° DEBORD

A affermer à métrage pour le 1er mai 1924 UNE PROPRIÉTÉ sise à la Buffière, commune de Sully-le-Tour...

Etude de M° BAYLE

Aux termes d'un procès-verbal d'adjudication, dressé le huit janvier mil neuf cent vingt-quatre, par M° BAYLE, notaire à Nevers...

Etude de M° BAYLE

AGENCE LACROIX 32, rue du Commerce, 22 2e année Im. Reg. Com. N° 13

Etude de M° BAYLE

AGENCE LACROIX 32, rue du Commerce, 22 2e année Im. Reg. Com. N° 13

Etude de M° BAYLE

AGENCE LACROIX 32, rue du Commerce, 22 2e année Im. Reg. Com. N° 13

Etude de M° BAYLE

AGENCE LACROIX 32, rue du Commerce, 22 2e année Im. Reg. Com. N° 13

Etude de M° BAYLE

AGENCE LACROIX 32, rue du Commerce, 22 2e année Im. Reg. Com. N° 13

Etude de M° BAYLE

AGENCE LACROIX 32, rue du Commerce, 22 2e année Im. Reg. Com. N° 13

Etude de M° BAYLE

AGENCE LACROIX 32, rue du Commerce, 22 2e année Im. Reg. Com. N° 13

Ch. Ruphy ANNECY

AGENCE LACROIX 32, rue du Commerce, 22 2e année Im. Reg. Com. N° 13

RUBIS-ORANGE GRANDE LIQUEUR DIGESTIVE TERRIER-BOURDIN COSNE (Nièvre)

Le plus Fin Le Meilleur